

# Bilan 2018 de la qualité de l'air

Communiqués par départements

Version du : 15/02/2019

Auteur : Julie Gault  
Contact Atmo Nouvelle-Aquitaine :  
E-mail : [contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)  
Tél. : 09 84 200 100



# Sommaire

1.Charente.....	3
2.Charente-Maritime .....	5
3.Corrèze .....	7
4.Creuse.....	9
5.Dordogne.....	11
6.Gironde .....	13
7.Landes .....	15
8.Lot-et-Garonne .....	17
9.Pyrénées.....	19
10.Deux-Sèvres.....	21
11.Vienne .....	23
12.Haute-Vienne .....	25



## QUALITÉ DE L'AIR EN CHARENTE : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air en Charente sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière en Charente, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

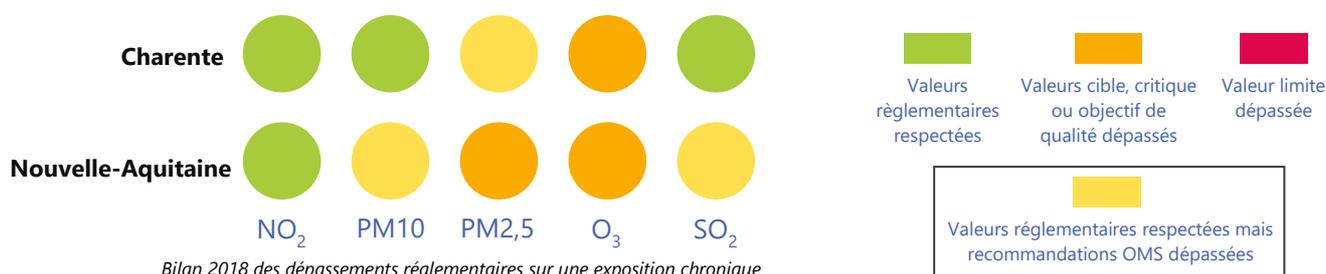
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aigüe où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 5 polluants, 2 d'entre eux ont dépassé les seuils réglementaires en Charente (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également un seuil défini par l'OMS, qui n'a aucun caractère réglementaire. Il s'agit d'une recommandation faite par l'Organisation Mondiale de la Santé pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

En Charente, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -21% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -32% pour les particules en suspension.

### Exposition aigüe

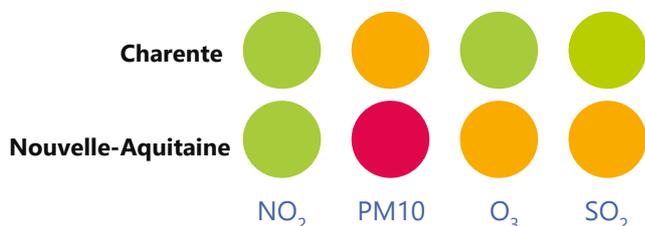
L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

### Charente



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

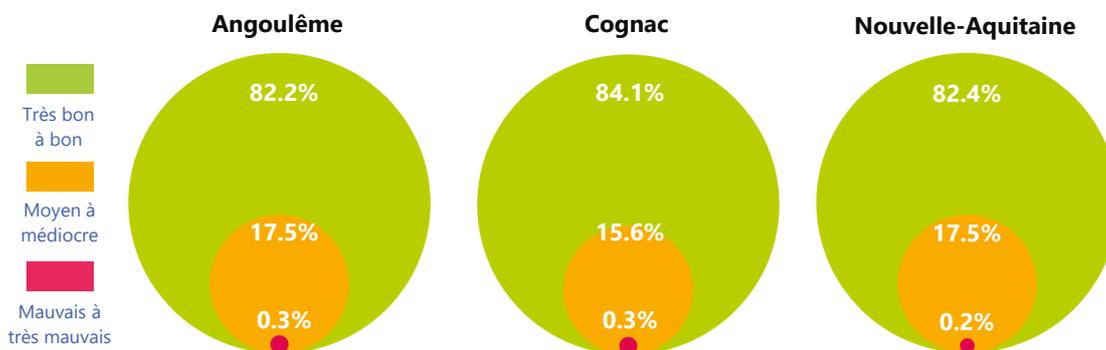


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air en 2018

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Cognac par exemple, cet indice est légèrement supérieur avec une moyenne de 84.1% de jours très bons à bon.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

### CONTACT

Julie Gault  
Tél. : 09.71.04.62.03  
[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine  
Tél. : 09.84.200.100  
[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR EN CHARENTE-MARITIME : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air en Charente-Maritime sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM<sub>10</sub> & PM<sub>2,5</sub>)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violetes

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière en Charente-Maritime, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

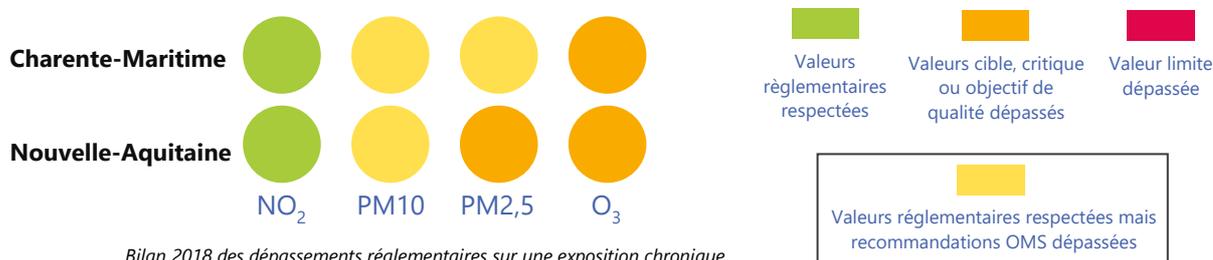
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 4 polluants, 2 d'entre eux ont dépassé les seuils réglementaires en Charente-Maritime (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

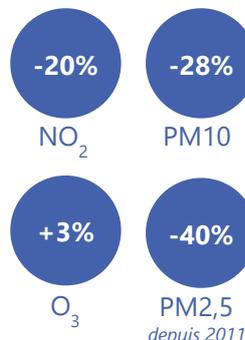
En Charente-Maritime, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -20% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -40% pour les particules fines.

### Exposition aigüe

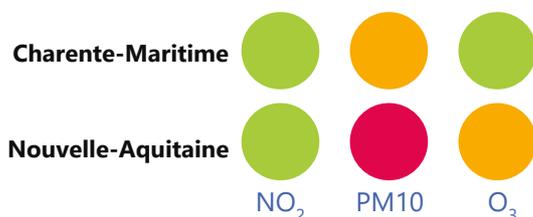
L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

### Charente-Maritime



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

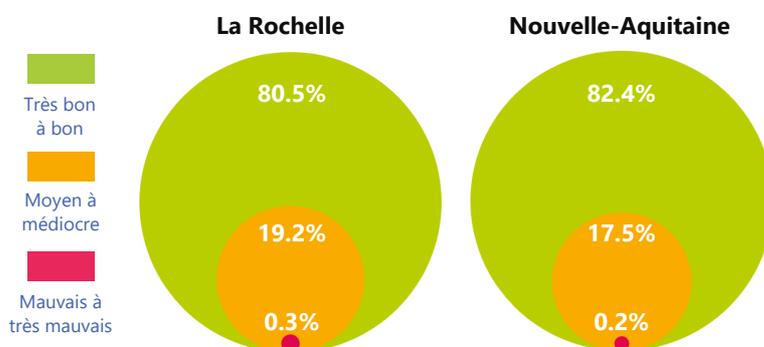


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air en 2018

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A La Rochelle par exemple, cet indice est légèrement inférieur avec une moyenne de 80.5% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

### CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR EN CORRÈZE : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air en Corrèze sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violetes

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière en Corrèze, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

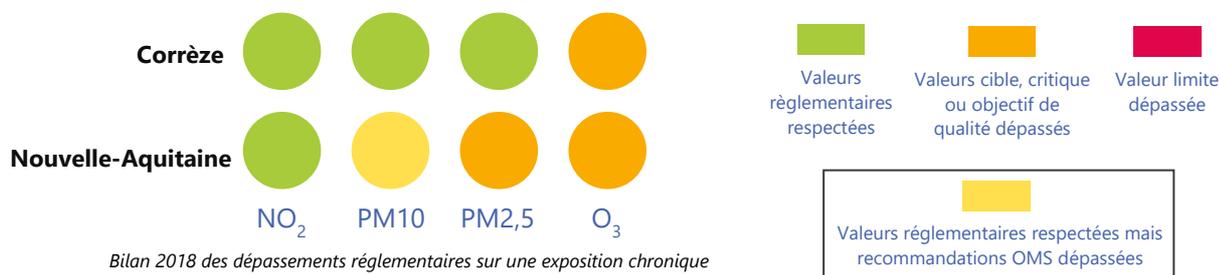
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 4 polluants, 2 d'entre eux ont dépassé les seuils réglementaires en Corrèze (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

En Corrèze, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -27% depuis 2009 les particules en suspension et -12% depuis 2014 pour les particules fines.

### Exposition aigüe

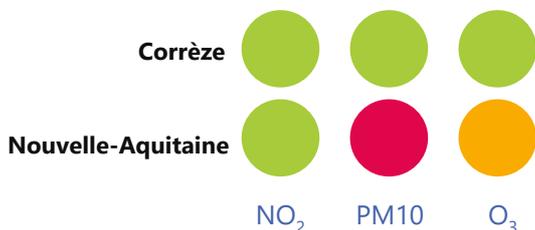
L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

### Corrèze



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

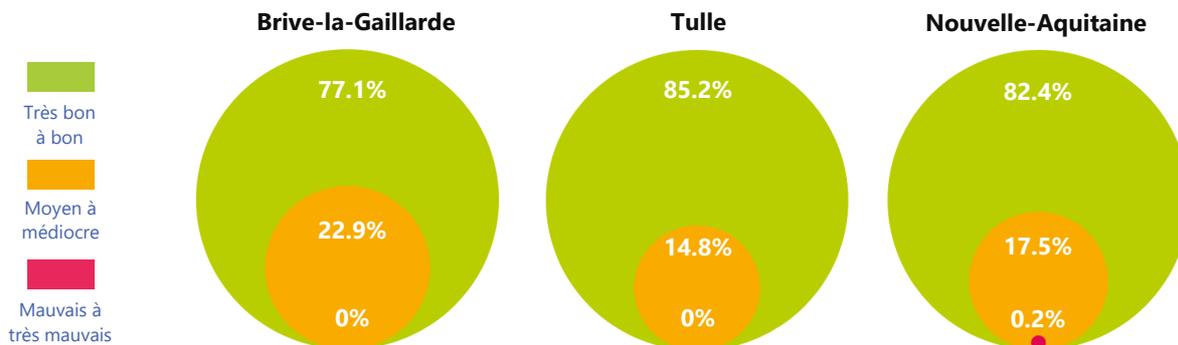


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air en 2018

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. À Tulle par exemple, cet indice est légèrement supérieur avec 85.2% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

### CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR DANS LA CREUSE : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air dans la Creuse sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière dans la Creuse, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

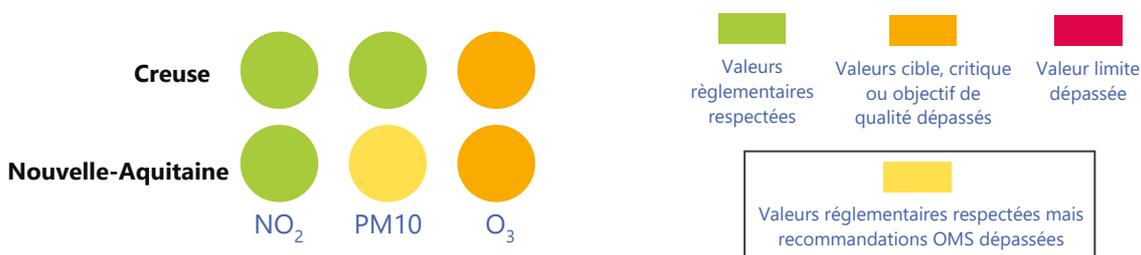
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 3 polluants, 1 seul a dépassé les seuils réglementaires dans la Creuse (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également un seuil défini par l'OMS, qui n'a aucun caractère réglementaire. Il s'agit d'une recommandation faite par l'Organisation Mondiale de la Santé pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

Dans la Creuse, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -29% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -30% pour les particules en suspension.

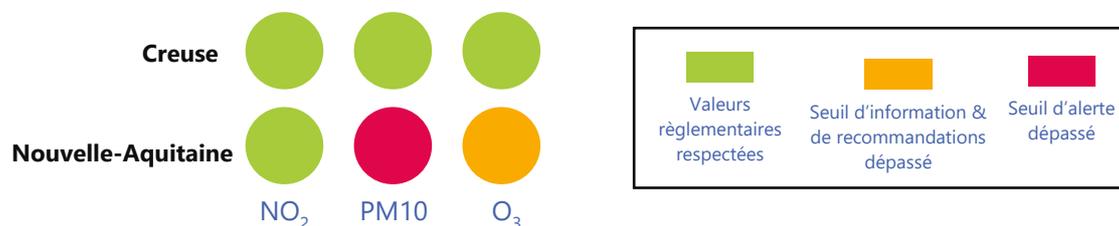


Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

### Exposition aigüe

L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

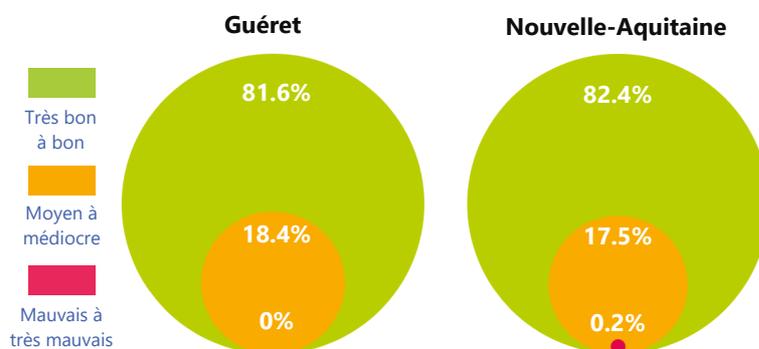


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air en 2018

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. À Guéret par exemple, cet indice est quasiment identique avec une moyenne de 81.6% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

## CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR EN DORDOGNE : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air en Dordogne sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière en Dordogne, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

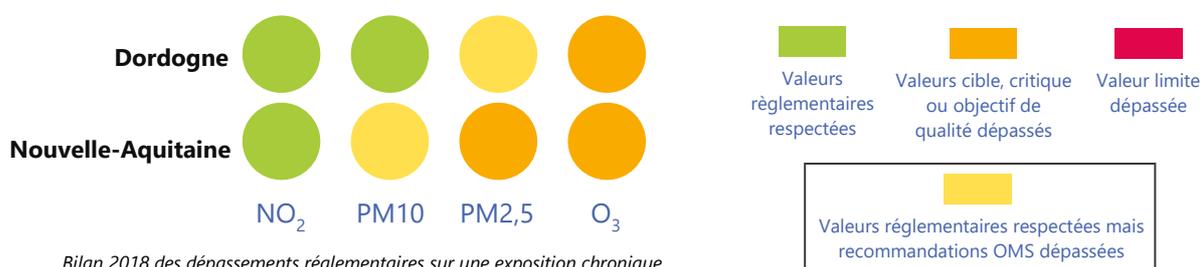
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 4 polluants, 2 d'entre eux ont dépassé les seuils réglementaires en Dordogne (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

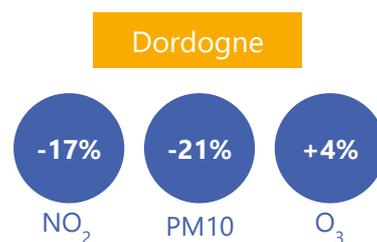
Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

En Dordogne, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -17% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -21% pour les particules en suspension.

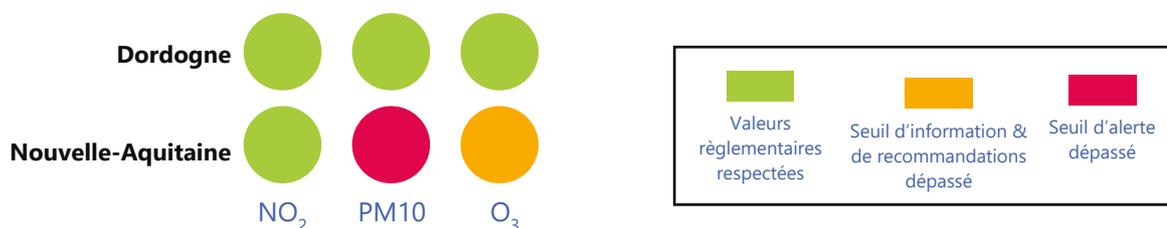


Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

### Exposition aigüe

L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

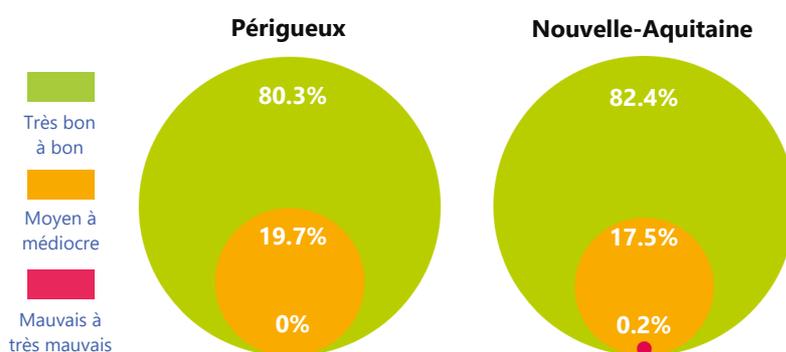


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Périgueux par exemple, cet indice est légèrement inférieur avec une moyenne de 80.3% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

## CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR EN GIRONDE : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air en Gironde sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière en Gironde, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

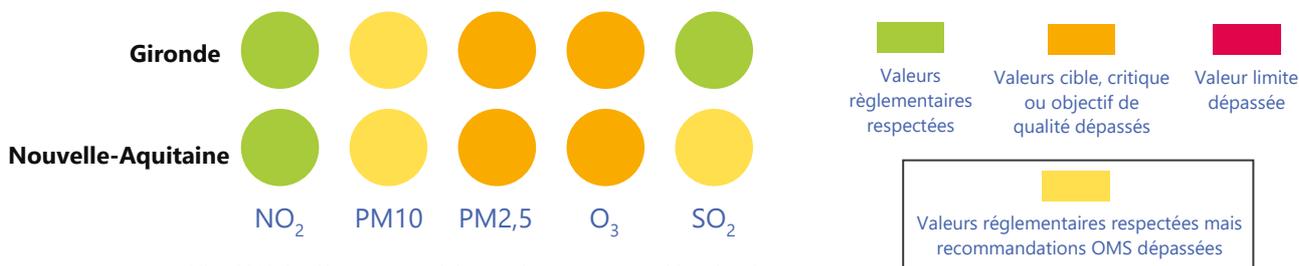
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 5 polluants, 2 d'entre eux ont dépassé les seuils réglementaires en Gironde (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

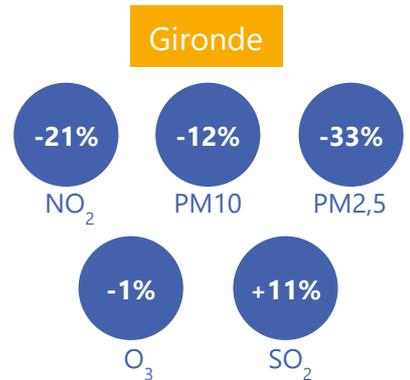
Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

En Gironde, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -21% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -33% pour les particules fines. L'évolution des teneurs en dioxyde de soufre est à relativiser en raison de la faiblesse des niveaux mesurés (les teneurs sont proches de la limite de quantification des appareils).



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

### Exposition aigüe

L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

→ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)

→ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

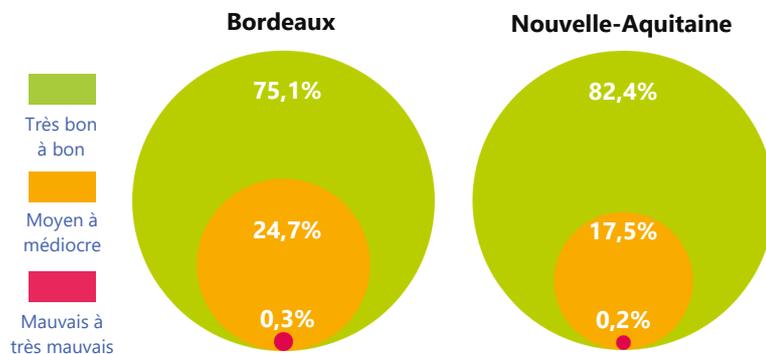


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. Sur Bordeaux, cet indice est légèrement inférieur avec une moyenne de 75% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

## CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR DANS LES LANDES : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air dans les Landes sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière dans les Landes, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 5 polluants, 2 d'entre eux ont dépassé les seuils réglementaires dans les Landes (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

Dans les Landes, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -26% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -25% pour les particules en suspension.

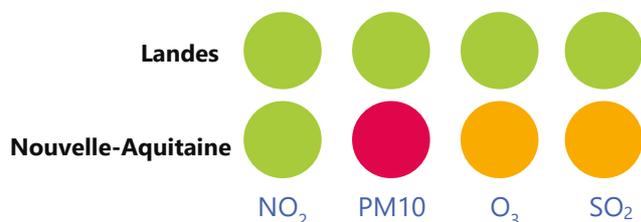
### Exposition aigüe

L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

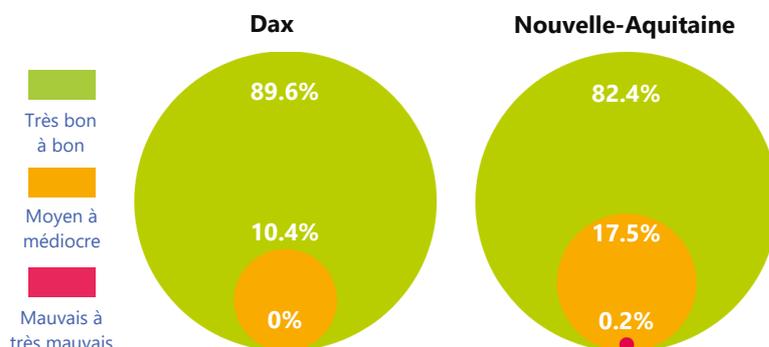


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Dax par exemple, cet indice atteint une moyenne de 89.6% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

## CONTACT

Julie Gault  
Tél. : 09.71.04.62.03  
[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine  
Tél. : 09.84.200.100  
[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR DANS LE LOT-ET-GARONNE : QUEL BILAN EN 2018 ?

**Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air dans le Lot-et-Garonne sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.**

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violetes

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière dans le Lot-et-Garonne, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 4 polluants, 1 seul a dépassé les seuils réglementaires dans le Lot-et-Garonne (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

Dans le Lot-et-Garonne, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est partagée. On note par exemple une baisse de -36% depuis 2013 pour les particules fines mais une augmentation de 5% du dioxyde d'azote depuis 2009.

### Exposition aigüe

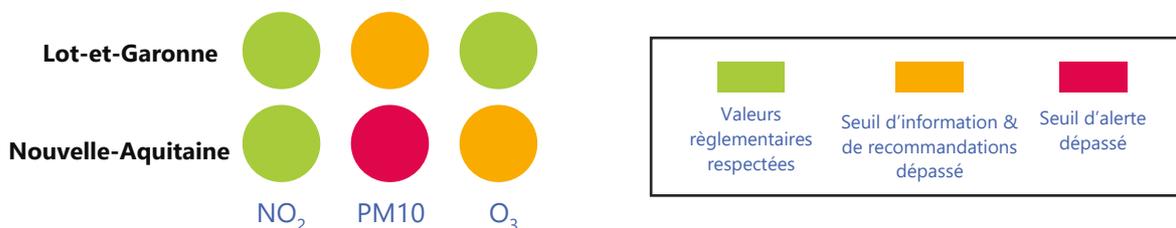
L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

### Lot-et-Garonne



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

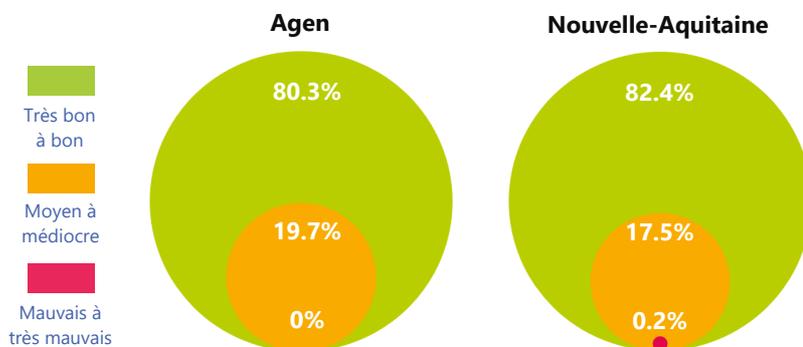


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Agen par exemple, cet indice est légèrement inférieur avec une moyenne de 80.3% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

### CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air dans les Pyrénées-Atlantiques sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM<sub>10</sub> & PM<sub>2,5</sub>)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violetes

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière dans les Pyrénées-Atlantiques, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

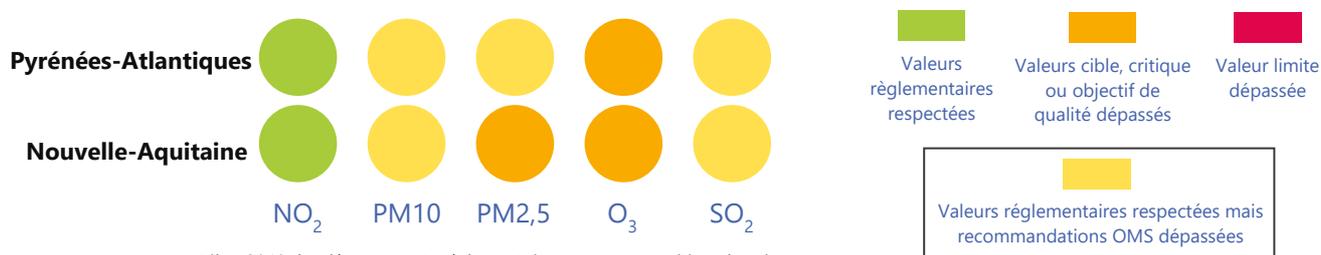
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 5 polluants, 1 seul a dépassé les seuils réglementaires dans les Pyrénées-Atlantiques (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

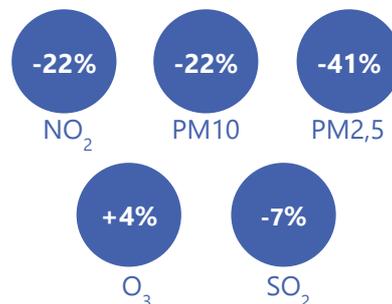
Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -41% depuis 2009 pour les particules fines et -22% pour le dioxyde d'azote.

### Exposition aigüe

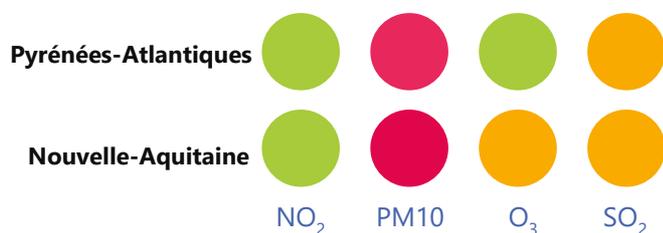
L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

### Pyrénées Atlantiques



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

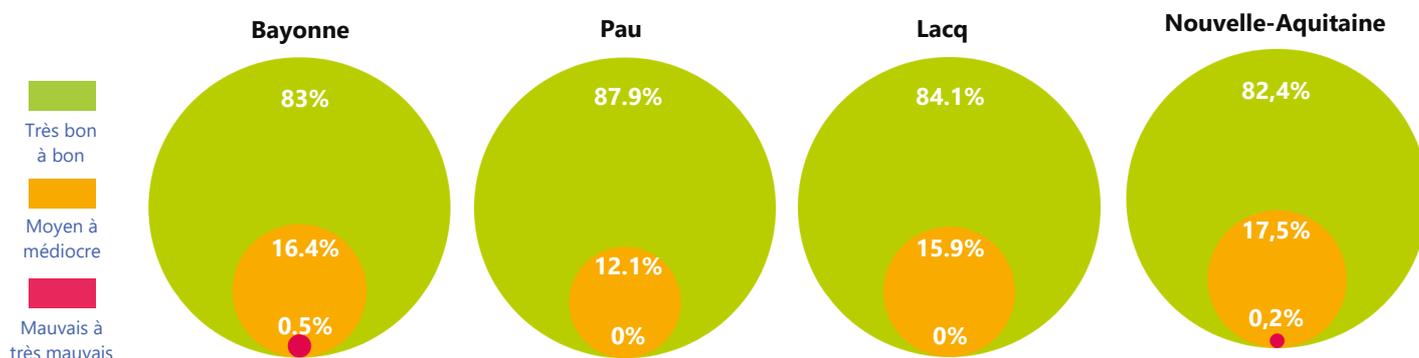


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Pau par exemple, la moyenne de cet indice monte jusqu'à près de 88% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

## CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR DANS LES DEUX-SÈVRES : QUEL BILAN EN 2018 ?

**Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air dans les Deux-Sèvres sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.**

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM<sub>10</sub> & PM<sub>2,5</sub>)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière dans les Deux-Sèvres, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

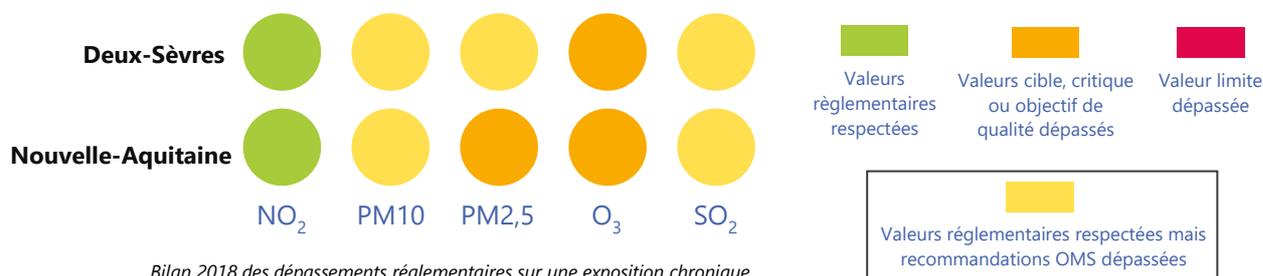
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 5 polluants, 2 d'entre eux ont dépassé les seuils réglementaires dans les Deux-Sèvres (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

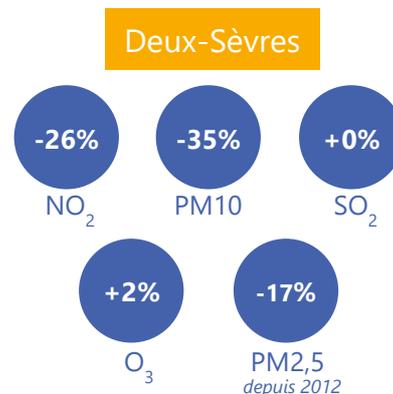
Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

Dans les Deux-Sèvres, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -26% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -35% pour les particules en suspension.

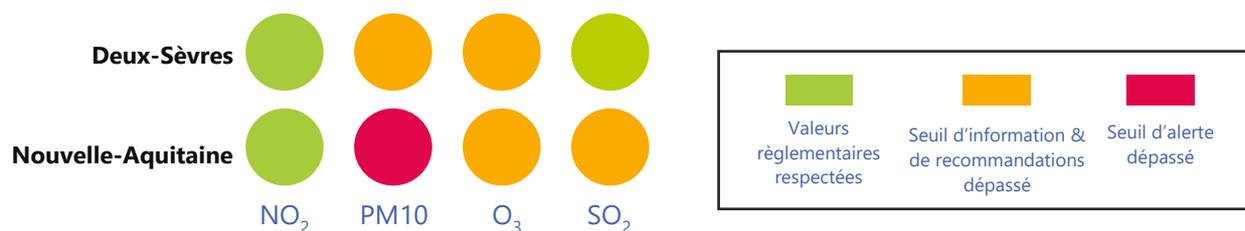
### Exposition aigüe

L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

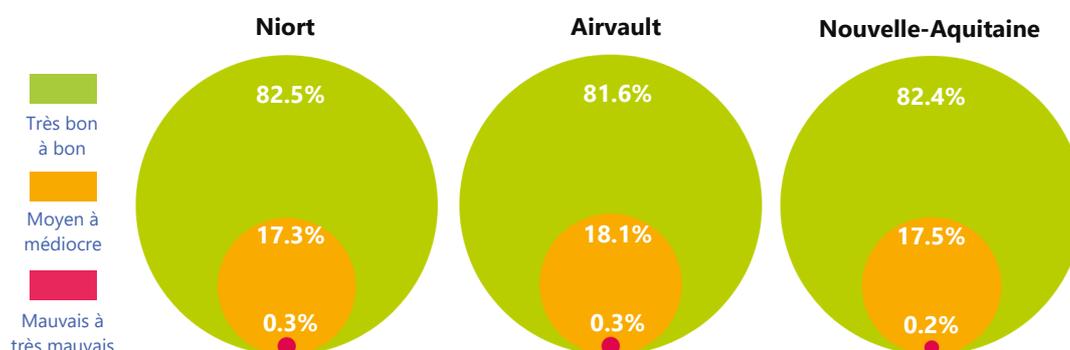


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10)..

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Niort et Airvault par exemple, cet indice était très proche de la moyenne régionale.



## CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR DANS LA VIENNE : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air dans la Vienne sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM<sub>10</sub> & PM<sub>2,5</sub>)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violetes

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière dans la Vienne, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

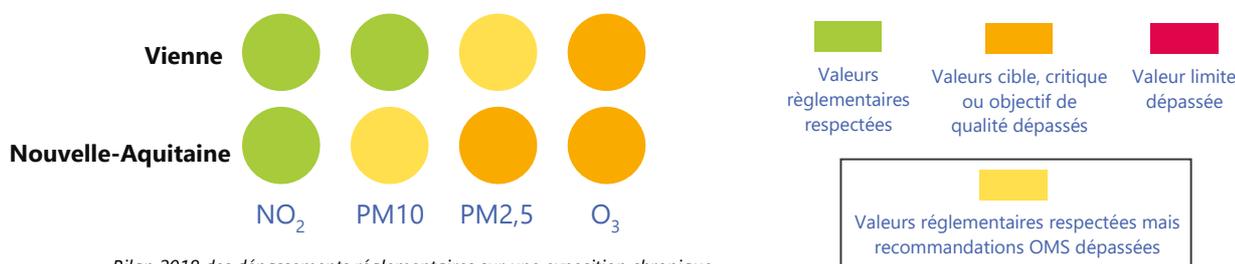
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 4 polluants, 1 seul a dépassé les seuils réglementaires dans la Vienne (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

Dans la Vienne, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -25% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -32% pour les particules en suspension.

### Exposition aigüe

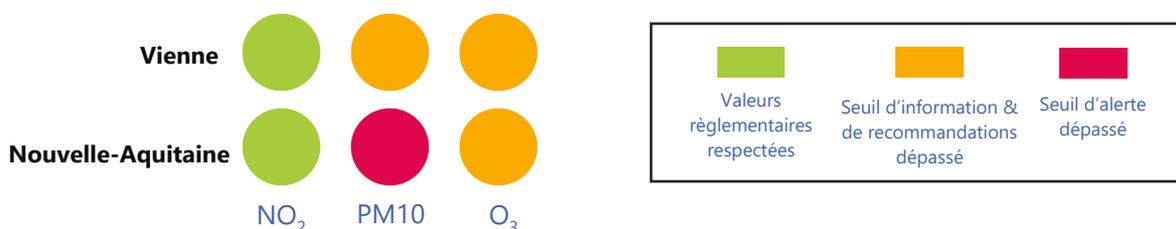
L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)

### Vienne



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

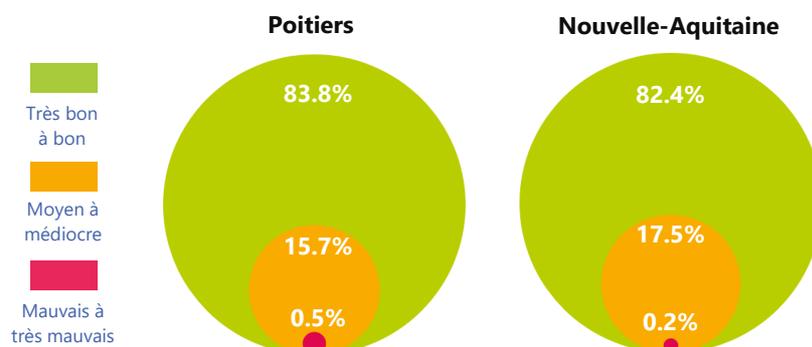


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Poitiers par exemple, cet indice est légèrement supérieur avec une moyenne de 83.8% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

## CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)



## QUALITÉ DE L'AIR DANS LA HAUTE-VIENNE : QUEL BILAN EN 2018 ?

Découvrez en avant-première le bilan de la qualité de l'air en Haute-Vienne sur l'année 2018. Valeurs réglementaires respectées ou seuils dépassés, nous vous proposons un bilan de 5 polluants réglementés surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine, votre observatoire régional de l'air.

### Contexte

À la maison, en ville, à la campagne, sur la route... Chaque citoyen est quotidiennement exposé à la pollution atmosphérique. Dans la région, elle représenterait 3500 décès prématurés par an (*Santé Publique France*). Petit à petit, les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers de la qualité de l'air sont intégrés par les collectivités, le monde économique (industrie, agriculture...) ou les citoyens et permettent d'améliorer l'air que nous respirons.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine fournit, entre autres et tout au long de l'année, des données sur les [polluants réglementés](#) suivants :

- ➔ **le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** : majoritairement issu du trafic routier
- ➔ **les particules en suspension et fines (PM10 & PM2,5)** : sources d'émission variées (chauffage au bois, trafic routier et industries)
- ➔ **le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)** : issu principalement de l'activité industrielle
- ➔ **l'ozone (O<sub>3</sub>)** : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires - le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements ultra-violet

D'autres polluants font partie de la [surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine](#). Ils seront détaillés dans le bilan complet de la qualité de l'air, qui sera disponible d'ici l'été 2019. En attendant, voici un résumé des principaux polluants nécessitant une surveillance particulière en Haute-Vienne, sur l'année 2018.

### Une évolution positive mais à surveiller

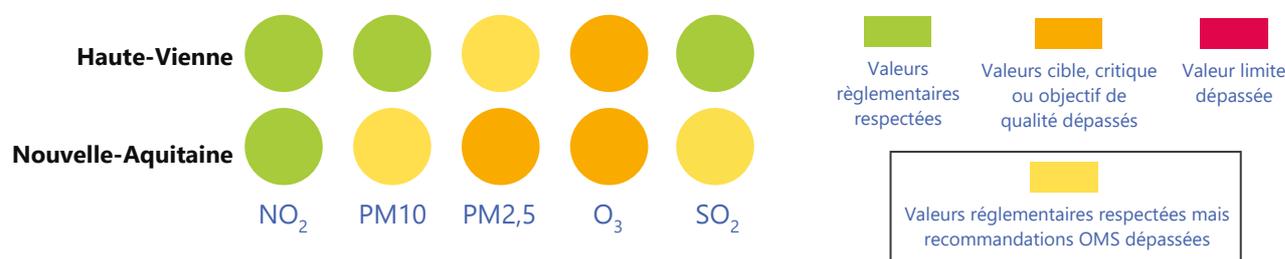
Pour caractériser la qualité de l'air, il faut distinguer 2 types d'exposition aux polluants atmosphériques : chronique, celle à laquelle nous sommes quotidiennement exposés et aiguë où l'exposition arrive lors d'un pic de pollution.

#### Exposition chronique

Sur les 5 polluants, 1 seul a dépassé les seuils réglementaires en Haute-Vienne (voir schéma ci-dessous). Il existe 4 types de seuils définis par la réglementation :

- ➔ **Valeur limite** : valeur à ne pas dépasser pour prévenir ou réduire les effets nocifs sur la santé / l'environnement
- ➔ **Valeur critique** : impacts majeurs pour la santé et l'environnement si dépassée
- ➔ **Valeur cible** : valeur à ne pas dépasser à un horizon donné (ex : 2025), dans la mesure du possible
- ➔ **Objectif de qualité** : valeur à ne pas dépasser à long terme, dans la mesure du possible

Il existe également des valeurs guides définies par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont aucun caractère réglementaire. Il s'agit de recommandations faites par l'OMS pour limiter l'impact des polluants sur la santé.



Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition chronique

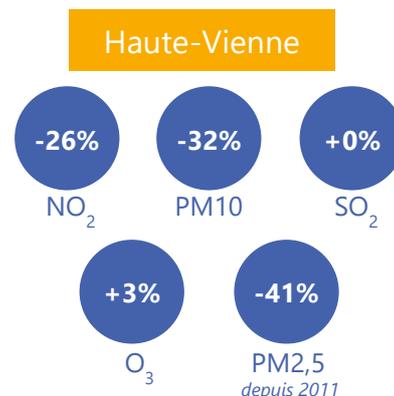
Alors que la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote, celle-ci reste très proche de la limite à ne pas dépasser (40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle).

Dans la Haute-Vienne, l'évolution des moyennes annuelles de pollution est plutôt positive. On note par exemple une baisse de -26% depuis 2009 pour le dioxyde d'azote et -41% depuis 2011 pour les particules fines.

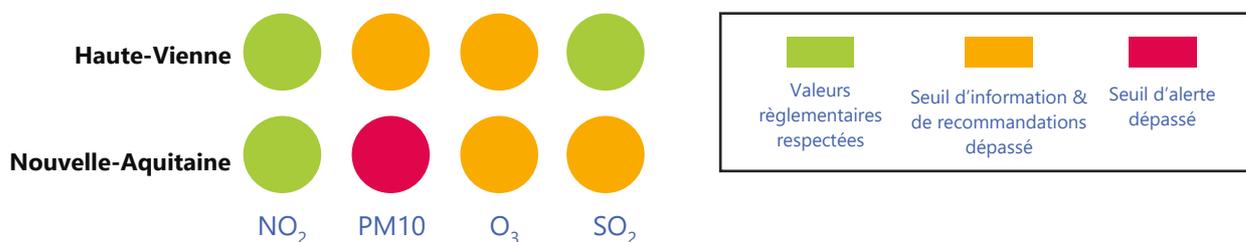
### Exposition aigüe

L'exposition aigüe, elle, comprend 2 niveaux :

- ➔ **Seuil d'information & de recommandations** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé des personnes sensibles et/ou vulnérables (mesures d'informations auprès de ces individus et recommandations pour réduire les émissions)
- ➔ **Seuil d'alerte** : l'exposition de courte durée présente un risque pour la santé de tous ou de dégradation de l'environnement (mesures d'urgence requises)



Évolution de la pollution de l'air en moyenne annuelle (2009-2018)

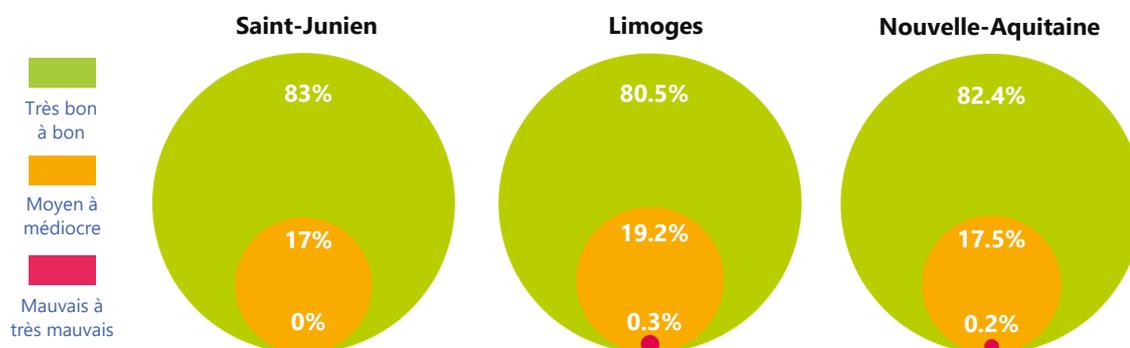


Bilan 2018 des dépassements réglementaires sur une exposition aigüe

### Indice de la qualité de l'air

Cet indice de qualité permet de **mesurer précisément l'air des agglomérations** de la région. Pour cela, on lui attribue une note de 0 (très bon) à 100 (très mauvais). Les polluants concernés par cet indice sont : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et les particules en suspension (PM10).

En Nouvelle-Aquitaine, l'indice de qualité a eu une moyenne plutôt très bonne à bonne sur l'année 2018 plus de 8 jours sur 10. A Saint-Junien par exemple, cet indice est légèrement supérieur avec une moyenne de 83% de jours très bons à bons.



Répartition des indices de la qualité de l'air sur l'année 2018

## CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09.84.200.100

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)